

Le 30 mars 2004.

Le trente mars deux mil quatre, le conseil municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Raymond Borderon, Maire.

Présents : M. R. BORDERON. M^{me} C. CREPINSEK. M^{me} J. HOCQUET - M. A. FERRE - M. B. BOURREAU - M. L. PHELIPPEAU - M. G. JOSEPH.

M. F. ALLARY démissionnaire à M^{me} C. CREPINSEK.

Absents : M. B. BOUCHET - M. J. MAZIERE - M. M. ROSSIGNOL

Assistait à la séance M. VICHIAULT Luc, Travaux.

Madame Maire. Claire CREPINSEK a été élue secrétaire.

9-Richault donne lecture des comptes Administratifs 2003.

<u>CCAS 2003.</u>	Depenses de Fonctionnement	330 00
	Recettes	659.22

Resultat reporté	+ 329,22
----------------------------	----------

Compte Administratif 2003 : commune.

Section de Fonctionnement :	Recettes	86.815,61
	Depenses.	49.473,43

Resultat Fonctionnement	<u>37.342,18</u>
-------------------------	------------------

Section d'Investissement.	Recettes	35.817,56
	Depenses	5727,51

Resultat Investissement.	<u>30.090,05</u>
--------------------------	------------------

Soit resultat global 2003 - 67.432,23.

Sous la présidence de Madame HOCQUET, les comptes Administratifs 2003 sont adoptés à l'unanimité.

Approbation des comptes de Gestion de Monsieur Richault Luc.

Le conseil municipal, à l'unanimité, déclare que les comptes de Gestion dressés, pour l'exercice 2003, par le Receveur, vérifiés et certifiés conformes, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Affectation des résultats.

DÉLIBÉRATION (1)

DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU COMITÉ **CCAS**
 DU CONSEIL

SÉANCE DU **30 / 03 / 2004**
 concernant l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice **2003**

(1) Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. **R. BORDERON Maire**
 (1) Le Comité Syndical
 (1) Le Conseil

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2003**, le **30 / 03 / 2004**, ce jour

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice **2003**

Constatant que le compte administratif présente :

(1) Un excédent de fonctionnement de **329,22** F
 Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

PREFECTURE
 DE LA CHARENTE
14 AVR. 2004
 BUREAU DE LA COORDINATION
 ET DU COURRIER

POUR MÉMOIRE

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT N - 1

A) RÉSULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

B) RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS

Ligne 002 du compte administratif N - 1, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

C) RÉSULTAT À AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)

329,22

D) SOLDE D'EXÉCUTION D'INVESTISSEMENT N - 1 (précédé de + ou -)

D 001 (besoin de financement)

R 001 (excédent de financement)

E) SOLDE DES RESTES À RÉALISER D'INVESTISSEMENT N - 1 (2)

Besoin de financement

Excédent de financement (3)

F) BESOIN DE FINANCEMENT = D + E

DÉCISION D'AFFECTATION

(pour le montant du résultat à affecter en C) (ci-dessus) :

1 - AFFECTATION EN RÉSERVES R 1068 en investissement

G) = au minimum, couverture du besoin de financement F

2 - H) REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002 (4)

(1) Un déficit de fonctionnement de _____ F
 Reporte le déficit sur la ligne 002 en dépenses de fonctionnement.

Fait à **Combrès**, le **30 / 03 / 2004**

Délibéré par (1) :

Le Conseil Municipal,

Le Comité Syndical,

Le Conseil **CCAS**

A **Combrès**, le **30 / 03 / 2004**



Le Président,

Nombre de membres en exercice **4**
 Nombre de membres présents **2**
 Nombre de suffrages exprimés **8**

Votes : Contre **0** Pour **8**
 Abstentions

Date de convocation : **19 Mars 2004**

Certifié exécutoire par :

Le Maire Le Président

compte tenu de la réception

en _____ Préfecture, le ____ / ____ / ____

et de la publication, le ____ / ____ / ____

À _____ le ____ / ____ / ____

Le Maire, le Président,



(1) Cocher la case correspondante.

(2) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise après le vote du compte administratif.

(5) Indiquer l'origine : emprunt _____ F, subvention : _____ F ou autofinancement : _____ F

(4) Éventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

DÉLIBÉRATION (1)

- DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU COMITÉ
 DU CONSEIL

SÉANCE DU 30 / 03 / 2004
 concernant l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2003

(1) Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur R. BORDERON
 (1) Le Comité Syndical
 (1) Le Conseil

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2003, le 30/03/2004, ce jour
 Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2003

Constatant que le compte administratif présente :

(1) Un excédent de fonctionnement de 37.342,18 €
 Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

PREFECTURE DE LA CHARENTE
 BUREAU DE LA RÉGULATION ET DU COURTIER
 14 AVR. 2004

POUR MÉMOIRE	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT N - 1	
A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	14.650,76
B) RÉSULTATS ANTERIEURS REPORTES	22.691,42
Ligne 002 du compte administratif N - 1, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
C) RÉSULTAT À AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)	37.342,18
D) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N - 1 (précédé de + ou -)	
D 001 (besoin de financement)	
R 001 (excédent de financement)	30.090,05
E) SOLDE DES RESTES À RÉALISER D'INVESTISSEMENT N - 1 (2)	
Besoin de financement	24.679,00
Excédent de financement (3)	
F) BESOIN DE FINANCEMENT = D + E	+ 2411,05

DÉCISION D'AFFECTATION	
(pour le montant du résultat à affecter en C) (ci-dessus) :	
1 - AFFECTATION EN RÉSERVES R 1068 en investissement	3397,18 €
G) = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2 - H) REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002 (4)	33.945,00 €

(1) Un déficit de fonctionnement de _____ F
 Reporte le déficit sur la ligne 002 en dépenses de fonctionnement.

Le Maire,



Fait à Combrès, le 30/03/2004

Délibéré par (1) : Le Conseil Municipal,
 Le Comité Syndical,
 Le Conseil _____ A Combrès

Nombre de membres en exercice 11
 Nombre de membres présents 7
 Nombre de suffrages exprimés 8
 Votes : Contre 0 Pour 8
 Abstentions 0
 Date de convocation : 29.03.2004

Certifié exécutoire par :
 Le Maire Le Président
 compte tenu de la réception
 en _____ Préfecture, le ____ / ____ / ____
 et de la publication, le ____ / ____ / ____
 À _____ le ____ / ____ / ____
 Le Maire, le Président,



(1) Cocher la case correspondante
 (2) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise après le vote du compte administratif.
 (3) Indiquer l'origine : emprunt _____ F, subvention : _____ F, ou autofinancement : _____ F.
 (4) Éventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

COMMUNE DE COMBIERS (EUROS)

Budget primitif
2004

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

III
A

L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement;
- avec les opérations listées dans ce budget

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans opération, à l'exception des crédits de subventions, obligatoirement spécialisés.

III - Le présent budget a été voté avec reprise du résultat.

OPERATIONS DE L'EXERCICE

CHAPITRES	Propositions nouvelles du Maire (1)	Vote du Conseil Municipal (1)
DEPENSES DE L'EXERCICE		
	103 438.00	I
011 Charges à caractère général	42 420.00	42 420.00
012 Charges de personnel et frais assimilés	20 920.00	20 920.00
65 Autres charges de gestion courante	27 523.00	27 523.00
014 Atténuation de produits		
66 Charges financières	260.00	260.00
67 Charges exceptionnelles	10 000.00	10 000.00
022 Dépenses imprévues	2 094.00	2 094.00
68 Dotations aux amort. et provisions		
023 Virement à la section investissement	221.00	221.00
RECETTES DE L'EXERCICE		
	69 493.00	II
70 Prod. des services, du domaine	100.00	100.00
73 Impôts et taxes	20 020.00	20 020.00
74 Dotations et participations	35 473.00	35 473.00
75 Autres produits de gestion courante	3 900.00	3 900.00
013 Atténuation de charges		
76 Produits financiers		
77 Produits exceptionnels	10 000.00	10 000.00
79 Transferts de charges		
72 Travaux en régie		
78 Reprises sur provisions		

	Op. de l'exercice (col 1)	Résultat reporté (col. 2) (3)	Restes à réaliser N-1 (col. 3) (3)	CUMUL SECTION =(col. 1+2+3)
Dépenses	I 103 438.00	D002		103 438.00
Recettes	II 69 493.00	R002	33 945.00	103 438.00

(1) hors restes à réaliser

(2) Communes de 100 000 habitants et plus

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté après délibération du conseil municipal. En cas de reprise anticipée, ne reporter en recettes que le solde de l'excédent de fonctionnement sur le besoin de financement de l'investissement : cf. instruction M14



SECTION INVESTISSEMENT : DEPENSES RAR 2003 ET B.P 2004

	B.P 03	DEPENSÉ	RAR	B.P 04
Emprunt	1.995.00	1.993.37	---	2.165.00
Dépôt caution	600.00			600.00
Dettes MET	1.521.00	1.411.39		1.521.00
Diff réali immo	3.000.00	1.202.75		10.000.00
Presbytère	137.205.00			
Toiture Eglise	27.440.00		27.440.00	30.000.00
Réseau électrique	459.00			
Matériel Bureau	1.120.00	1.120.00		
Autres matériel	3.990.00		3.990.00	3.990.00
Voirie communautaire	7.000.00		7.000.00	7.000.00
	<u>184.330.00</u>	<u>5.727.51</u>	<u>38.430.00</u>	<u>55.276.00</u>

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES

Solde d'exécution	20.985.47	20.985.47		30.090.05
Vir section Fonction	2.850.00			
FCTVA	15.00	2.713.18		216.77
Excédent 2002	8.213.53	8.213.53		
Sub presbytère	45.888.00	---		
Sub presbytère Dep	34.416.00	---		
Sub toiture Eglise Dep	3.751.00		3.751.00	3.751.00
Autres subvention	710.00			
Voirie ctaire	7.000.00		7.000.00	7.000.00
Emprunt	56.901.00		----	
Caution	600.00			600.00
Immobilisations	3.000.00	1.914.45		10.000.00
	<u>184.330.00</u>	<u>33.826.63</u>	<u>10.751.00</u>	<u>51.657.82</u>
			PRELEVEMENT	221.00
			1068	3.397.18
				<u>55.276.00</u>



MAIRIE DE COMBIERS

BUDGET ANNEXE 2004
GÎTE DE SEJOUR

SECTION INVESTIMENT / DEPENSE

	B.P 04	vote
Travaux – 1 ère tranche	300.000	H.T
Ass dommage + publications inclus (14.000 €)		

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES

Subvention diverses	155.000
Subvention budget communal	14.000
Emprunt	131.000
	<hr/>
	300.000



Ordre du jour : Vote des quatre taxes

0 %

Le conseil municipal, considérant que le produit attendu pour l'année 2004 des quatre taxes directes locales est de 15.080 €, à l'unanimité vote les taux suivants :

- Taxe habitation	2.96 %
- Taxe foncière bâtie	8.58 %
- Taxe foncière non bâtie	17.47 %
- Taxe professionnelle	1.69 %



A l'unanimité le conseil municipal adopte les budgets primitifs 2004
 Achat d'un écran et d'une imprimante LASER SHOT.

Le maire présente un devis de EXPERT CHAMPNIERS
 imprimante CANON LASER SHOT LBP-1120 pour 300 € HT
 Ecran - HP. 150 € HT.

A l'unanimité le conseil municipal accepte cette dépense.

Tondeuse - Le maire informe l'assemblée que la tondeuse ne finira pas le
 printemps - il demande que l'on se renseigne sur les prix.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents.

Pour le Maire =
 M. Copin